



EXTRAIT DU REGISTRE

des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

COMMUNE DE LA BARBEN

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE

DELIBERATION N° 16- 2020

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	12
Nombre de membres votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation :
06 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le dix du mois de juillet à 9 heures, le Conseil Municipal de la commune de LA BARBEN a été assemblé salle du Conseil Municipal à la Mairie de la Barben, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Franck SANTOS.

Etaient présents à cette assemblée : Franck SANTOS, Yves CHALAVAN, Maryvonne GASCON, Philippe CARON, Colette MARTINET, Michel GOURLIA, Laurent LAMOTTE, Michel PUECH, Noël THOMAS, Sophie BODIER, Bernard JEAN, Sabine BOUCHET formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quinze membres

EXCUSÉS DONNANT POUVOIR : Mélanie HENARD à Sophie BODIER ; Jean COYE à Laurent LAMOTTE ; Carolyn TOCHON à Yves CHALAVAN

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : **Michel PUECH**

Objet : Election des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29;
VU le Code électoral, et notamment son article R.131;
VU l'instruction **INTA2015957J** du **30 juin 2020**, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
VU le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
VU l'arrêté préfectoral 2020-64 du 30 juin 2020 fixant le nombre de délégués et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020 ;

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

Compte-tenu que le conseil municipal doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après appel de candidatures, se présentent comme délégués titulaires :

- **M. Franck SANTOS**
- **M. Noël THOMAS**
- **Mme Sabine BOUCHET**



Le conseil municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 3 délégués titulaires en vue des élections sénatoriales,

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins blancs ou nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Sont élus délégués titulaires en vue des élections sénatoriales :

- **M. Franck SANTOS**
- **M. Noël THOMAS**
- **Mme Sabine BOUICHET**

Après appel de candidatures, se présentent comme délégués suppléants :

- **M Bernard JEAN**
- **Mme Sophie BODIER**
- **M Michel PUECH**

Le conseil municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales,

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins blancs ou nuls ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Sont élues déléguées suppléantes en vue des élections sénatoriales

- **M Bernard JEAN**
- **Mme Sophie BODIER**
- **M Michel PUECH**

PRECISE : que La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 13/07/2020
de la publication/notification le 13/07/2020

Fait à La Barben, le 13/07/2020

Le Maire

Franck SANTOS

LA BARBEN, le 10 juillet 2020

Le Maire

Franck SANTOS